

**DEPARTEMENT DE LA MARNE
ARRONDISSEMENT D'EPERNAY
COMMUNE DE MUTIGNY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 7 Juillet 2025

L'an 2025, le 7 Juillet à 18h30 le Conseil Municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, après convocation du 3 Juillet 2025, sous la présidence de Madame Marie-Claude REMY, Maire.

Membres en exercice : 10 Membres présents : 10 Absents : 0 Excusé : 0
<u>Nom des membres ayant participé au vote</u> : C.BEGUINOT - J.C. CUGNET – C. DROMARD– C.FORT - M.A. HUMBERT - X. HUSSON - C. LAPERSONNE - G. LHEUREUX — M.C. REMY – M.ZIMMERLIN
<u>Secrétaire de séance</u> : M.A.HUMBERT

30-25

Travaux en forêt communale

Il est soumis au Conseil Municipal le devis de travaux sylvicoles issu des lignes du programme d'action 2025, validé lors de la séance de conseil municipal du 12 Mai 2025 pour un montant total HT de 9 749.61€ soit 10 724.58€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide la réalisation des travaux suivants par l'ONF :

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT	Nature ⁽¹⁾
TRAVAUX SUR LIMITES ET PARCELLAIRE						
□ Création de parcellaire : broyage des lignes au gyrobroyeur Reouverture de la ligne pcle 1 et 2 (Ref : 04-LIPA-CAE01) Localisation : Parcelle 1 et 2	0,15	KM	199,71	10,00	29,96	F
Entretien de Régénération Naturelle						
□ Ouverture de cloisonnement sylvicole au broyeur dans une régénération de plus de 3 m, végétation herbacée ou semi-ligneuse de faible diamètre (ou réouverture) (< 5-7 cm) (Ref : 04-CLOI-CYE02) Localisation : 3.1 ouverture fourrière Nord/Sud Ouest+ Périmètre Est	3,37	KM	249,67	10,00	841,39	F
□ Ouverture de cloisonnement sylvicole au broyeur dans une régénération de plus de 3 m, végétation herbacée ou semi-ligneuse de faible diamètre (ou réouverture) (< 5-7 cm) (Ref : 04-CLOI-CYE02) Localisation : 8.1 ouverture fourrière Nord/Sud Ouest+ Périmètre Est	10,94	KM	249,64	10,00	2 731,06	F
□ Dégagement manuel de régénération naturelle : localisé Priorité donné au CHX CHT MER CHA et FT (Ref : 04-DEGN-MAN05) Localisation : 8.1 Aucune taïlle Priorité au détournage de toute essence bien conformée.	3,87	HA	808,67	10,00	3 129,55	I

Pour un montant de : 6 731.96€ HT

Les travaux sur la parcelle 11.1 n'ont pas été retenus pour cette année.

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

Berger
Levisault

ID : 051-215103656-20250707-30_25-DE

Pour : 10
Abstention : 0
Contre : 0

Extrait certifié conforme
au registre des délibérations

Le Maire,
Marie-Claude REMY



Transmis en Sous Préfecture le 10 07 25
Affiché en Mairie le 10 07 25